



FLEXI FRANCE

Le Trait le 10-12-2007.

Copies : Madame Anne DECRESSAC, DRH groupe.  
Monsieur Jean Louis ROSTAING, PDG FLEXI France.  
Monsieur Philippe ENXERIAN, Directeur Général Délégué.  
Madame Marie Christine TAILLER, DRH FLEXI France.  
Les Salariés du groupe **TECHNIP**.

Monsieur Thierry PILENKO  
Président Directeur Général du groupe TECHNIP.  
6-8 Allée de l'Arche  
Faubourg de l'Arche  
ZAC Danton  
92973 Paris La Défense Cedex France.

Monsieur Le Président.

Lors de la dernière réunion du Comité d'Entreprise Européen le 30 novembre dernier en réunion plénière, je vous faisais remarquer que vos attentions particulières et vos généreuses dotations en matière de rémunérations s'adressaient pour l'essentiel aux cadres de haut niveau, abandonnant aux Directions locales le soin de négocier le reste !

Vous nous avez affirmé qu'en matière de rémunération et d'augmentation salariale, vous n'aimiez pas le saupoudrage ! C'est pourtant ce que vous faites en récompensant ceux qui savent pouvoir se distinguer du lot en s'imposant comme incontournables serviteurs, **de tous les autres infiniment plus nombreux.**

Ces cadres supérieurs, sujets de votre seul choix, se voient en effet gratifiés de sommes importantes sous forme d'actions gratuites ou de stocks options, sans qu'aucune règle connue de tous ne vienne justifier ces rétributions.

Cependant que tous les Délégués du Comité d'Entreprise Européen réunis pour vous entendre ce jour là, ont eu la volonté d'exprimer leurs inquiétudes quant à l'évolution du pouvoir d'achat des salariés de leurs entreprises, donc du groupe que vous dirigez (qu'ils travaillent en Italie, en Angleterre ou ailleurs), les Ouvriers, Techniciens, Techniciens supérieurs et Ingénieurs, les Employés pour l'administratif ou les bureaux d'étude, **tous sans exception** n'attendent qu'une chose de vous : **que vous donniez l'ordre aux Dirigeants des entreprises du groupe TECHNIP, de mettre en place une autre politique salariale.**

En effet, l'année 2008 (*comme les précédentes*), sera d'un profit exceptionnel ! Elle doit donc non seulement permettre aux salariés du Groupe **TECHNIP** de regagner le pouvoir d'achat perdu depuis des années, mais également le voir de nouveau progresser. Vous devez en conséquence, prendre la décision

d'augmenter substantiellement les salaires et établir pour l'avenir, une politique salariale digne d'un grand groupe comme le nôtre.

Il est clair que depuis bon nombre d'années, la superposition des courbes de progression des salaires avec celles des dividendes distribués aux Actionnaires, illustre très bien la chute des rémunérations salariées. Faudra t-il attendre que vos employés deviennent pauvres, pour que vous consentiez à les écouter et entendre leurs demandes ? Faudra t-il constater la paupérisation des salariés de Technip, pour que vous consentiez à prendre en compte leurs revendications ?

Comme je vous l'ai dit à Düsseldorf, **ce sont pourtant eux qui font TECHNIP**. La valeur ajoutée créée par l'entreprise, c'est le travail de tous ces travailleurs Européens. Avec leurs têtes, avec leurs mains ils font **TECHNIP**. Sans eux, vous ne pouvez rien !

Comment ne pourraient-ils pas, devant des faits avérés pouvant s'identifier à de l'injustice, gronder dans leurs usines et (par notre bouche), réclamer le respect de leur engagement laborieux dans le groupe **TECHNIP**, en exigeant le paiement de leur travail à sa juste valeur. Si chaque année, leur pouvoir d'achat doit être rogné indûment pour satisfaire une politique de stabilisation des "Elites", pensez vous pouvoir compter encore longtemps sur une atonie résignée des salariés du Groupe ?

Pour couper court à l'intervention de la Cgt en séance de CEE, vous avez brocardé ma volonté d'égalité par souci de justice sociale, la moquant comme d'une vieille lune ternie, datant des années 1970 ! Ces idées d'égalité Monsieur le Président, datent justement de beaucoup plus loin. Elles datent des lumières. Voltaire, Rousseau, Diderot et bien d'autres en ont inspiré et conçu les fondations. Elle est bien plus neuve cependant, que la volonté de disparité outrancière que vous semblez aduler et qui est digne du temps des féodalités, du temps des barbaries.

S'il faut couper court aux polémiques (*qui ne sont cependant pas stériles car éminemment idéologiques*), souvenez-vous que les négociations annuelles obligatoires arrivent dans nos entreprises Françaises et qu'il ne s'agit plus là de discuter de théories sociales, mais d'aboutissement pratique :

**C'est le montant en euros écrit au bas à droite du bulletin de salaire qui est en cause !**

De la monnaie sonnante et trébuchante et c'est le bon moment pour votre intervention. C'est le bon moment pour changer de politique et entreprendre enfin, des négociations visant à rétablir et augmenter, un pouvoir d'achat largement éborgné ! Dans tous les pays où **TECHNIP** est implanté, les salariés attendent un **retour salarial effectif de leurs efforts**, à tous les niveaux de responsabilité.

Chacun travaille pour l'entreprise Monsieur le Président soyez-en sur et votre seule façon de reconnaître ce travail, c'est d'appliquer dès maintenant **des augmentations salariales générales** (pas des saupoudrages), **dignes des richesses produites**.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Le Délégué Cgt au Comité d'Entreprise Européen du groupe TECHNIP.

Jacques DECAUX.